



PROGRÈS DE L'ÉVALUATION DE LA STRATÉGIE DE GESTION POUR LE REQUIN PEAU BLEUE DE L'OCÉAN INDIEN

PREPARE PAR : SECRETARIAT DE LA CTOI, 1^{er} AVRIL 2026

OBJECTIF

Informers les participants au 10^{ème} Comité Technique sur les Procédures de Gestion (CTPG10) des progrès de l'Évaluation de la Stratégie de Gestion pour le requin peau bleue de l'océan Indien.

CONTEXTE

La Résolution CTOI 15/10 demandait au Comité scientifique de la CTOI d'élaborer et d'évaluer, à travers le processus d'Évaluation de la Stratégie de Gestion (ESG), la performance des Procédures de Gestion (PG) et des règles de contrôle de l'exploitation (HCR) afin d'atteindre en moyenne les points de référence cibles (PRC) et d'éviter les points de référence limites (PRL) avec une forte probabilité, en tenant compte des niveaux d'incertitude affectant les évaluations des stocks des espèces prioritaires. Ces dernières années, d'importants progrès ont été réalisés en ce qui concerne les initiatives d'ESG pour les principales espèces commerciales, telles que les thons et les poissons porte-épée. Ces efforts ont permis d'adopter des PG pour des espèces telles que le listao, le patudo et l'espadon. Malgré ces avancées, des processus similaires doivent encore être appliqués aux requins pélagiques, surtout en raison de leur condition d'espèces de prises accessoires et des difficultés liées à une disponibilité limitée des données.

Parmi les requins pélagiques, le requin peau bleue est l'espèce la plus fréquemment capturée dans l'océan Indien. Il est généralement capturé en tant que prises accessoires mais fait également l'objet de pêches ciblées de la part de plusieurs flottilles. Par rapport aux autres requins pélagiques, la disponibilité des données sur le requin peau bleue est notamment plus exhaustive et il existe un plus long historique de captures déclarées. Ces données sont suffisantes pour permettre d'appliquer un modèle d'évaluation des stocks intégré, tel que Stock Synthesis, ce qui est réalisé par le Groupe de travail sur les écosystèmes et les prises accessoires depuis 2018. Reconnaisant la nécessité d'une gestion structurée pour le requin peau bleue, la Commission, à sa 28^{ème} session, a chargé le CS de lancer l'ESG pour cette espèce. L'instauration de l'ESG pour le requin peau bleue a été intégrée dans le programme de travail du CS et officialisée à travers la Résolution 25/08 *Sur la conservation des requins capturés en association avec des pêcheries gérées par la CTOI*.

En réponse à la demande de la Commission, l'ESG pour le requin peau bleue a été lancée au deuxième semestre 2025 avec une étude exploratoire préliminaire menée par M. Charles Edwards, un consultant de la CTOI. L'étude visait à identifier des méthodologies et des options appropriées pour l'ESG du requin peau bleue de l'océan Indien, incluant le développement d'un modèle opérationnel robuste informé par les récentes évaluations et la préparation d'un cadre pour le développement exhaustif de l'ESG et la mise en œuvre de la stratégie de gestion en cours. Les conclusions ont été présentées à la réunion du GTM en octobre 2025, au cours de laquelle des commentaires détaillés ont été soumis. Les résultats initiaux indiquent que tant les Procédures de Gestion basées sur le Total Admissible de Captures (TAC) que les Procédures de Gestion basées sur les longueurs devraient être évaluées. Même si les taux de rejets peuvent être élevés, un TAC a été considéré nécessaire, étant donné que le requin peau bleue est une espèce cible pour certaines flottilles. L'étude exploratoire est conçue pour établir les bases d'une ESG complète qui devrait commencer au deuxième semestre 2026. Le CS a approuvé le programme de travail proposé pour l'ESG du requin peau bleue.

DISCUSSION

Un rapport détaillé des résultats de l'étude exploratoire préliminaire pour l'ESG du requin peau bleue de l'océan Indien figure dans le document IOTC-2026-TCMP10-INF04, y compris l'évaluation de la faisabilité de différents types de PG qui pourraient s'appliquer au requin peau bleue.

RECOMMANDATION/S

Que le CTPG :

- 1) **PRENNE CONNAISSANCE** du document IOTC–2026–TCMP10–05 qui décrivait les progrès de l'Évaluation de la Stratégie de Gestion pour le requin peau bleue de l'océan Indien, et **CONVIENNE** de réfléchir aux meilleurs conseils à donner sur les prochaines étapes des travaux sur l'ESG du requin peau bleue.